



Gazette de la Petite Meurthe

Edition N°4 / Juin 2009

Mairie : 1145 route départementale 73
88230 BAN SUR MEURTHE-CLEFCY
Tel : 03 29 50 30 18
Fax : 03 29 50 42 51
Courriel : bansurmeurthe-clefcy@wanadoo.fr
Site : www.ban-sur-meurthe-clefcy.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi :	8h00 à 11h30 16h30 à 17h30
Mercredi :	8h00 à 11h30
Jeudi :	8h00 à 11h30 16h30 à 17h30
Vendredi :	8h00 à 11h30
Samedi :	8h00 à 11h00

Permanences du Maire : 9h00 à 11h00 lundi, mardi, jeudi, samedi et sur rendez-vous



Une belle Vosgienne

Maire : Christian HERRY

Première Adjointe : Nicole STRABACH

Deuxième adjoint : Guy MATHIEU

Adjoint Spécial du Grand Valtin : Gérard FABRIZI

Conseillers Municipaux : Christian BARADEL, Patrice BOUX, Eric CUNY, Lydia CUNY, Roger CYPRYSZCZAK, Philippe DULAC, Sylvia DIDIERDEFRESSE, Liliane DURAND, Claude ETIENNE, Alain MEYER, Gilbert THIRIET

INFORMATIONS DIVERSES

Un changement a eu lieu au sein du conseil : Christian BARADEL ayant démissionné de son poste d'Adjoint Spécial du Grand Valtin, c'est Gérard FABRIZI qui lui succède. Monsieur BARADEL reste néanmoins Conseiller Municipal.

La fonction d'Adjoint Spécial a été créée par une ordonnance du Roi Louis Philippe en date du 1^{er} juin 1837, en raison de l'éloignement du hameau.

Gérard FABRIZI est le 21^{ème} Adjoint Spécial. Il est propriétaire au Surceneux où il réside depuis 25 ans. Pour s'investir pleinement dans son poste, il a convié les habitants à une rencontre en vue de prendre la mesure de leurs préoccupations. La réunion s'est tenue le 14 juin à l'ancienne école.

>Numéros d'urgence 24h/24 à contacter :

- ❖ Dépannage sur réseau de Distribution GAZ : 0800.47.33.33
- ❖ Dépannage sur réseau de Distribution ELEC : 0810.333.088

>Agence Raccordement Electricité :

La DDEA, en concertation avec ERDF et le SMDEV, ont défini une procédure de consultation la plus simple possible pour les dépôts des permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme pré-opérationnels, et les déclarations préalables. Ces demandes d'autorisation sont à adresser à ERDF qui fait alors office de guichet unique, sachant que les réponses émaneraient, selon les cas, soit d'ERDF, soit du SMDEV.

- ❖ ERDF, Accueil Raccordement Electricité, 50 rue Charles de Foucauld, 54000 NANCY
- ❖ Tel : 0 810 818 475
- ❖ Mail : ERDF-ARE-LORRAINE@erdf.fr

Conception et rédaction : commission communication
Crédit photos : commune, associations, entreprises
N°ISSN en cours
Imprimé à l'imprimerie de l'Ormont 88100 SAINT DIE
Interdit de jeter sur la voie publique

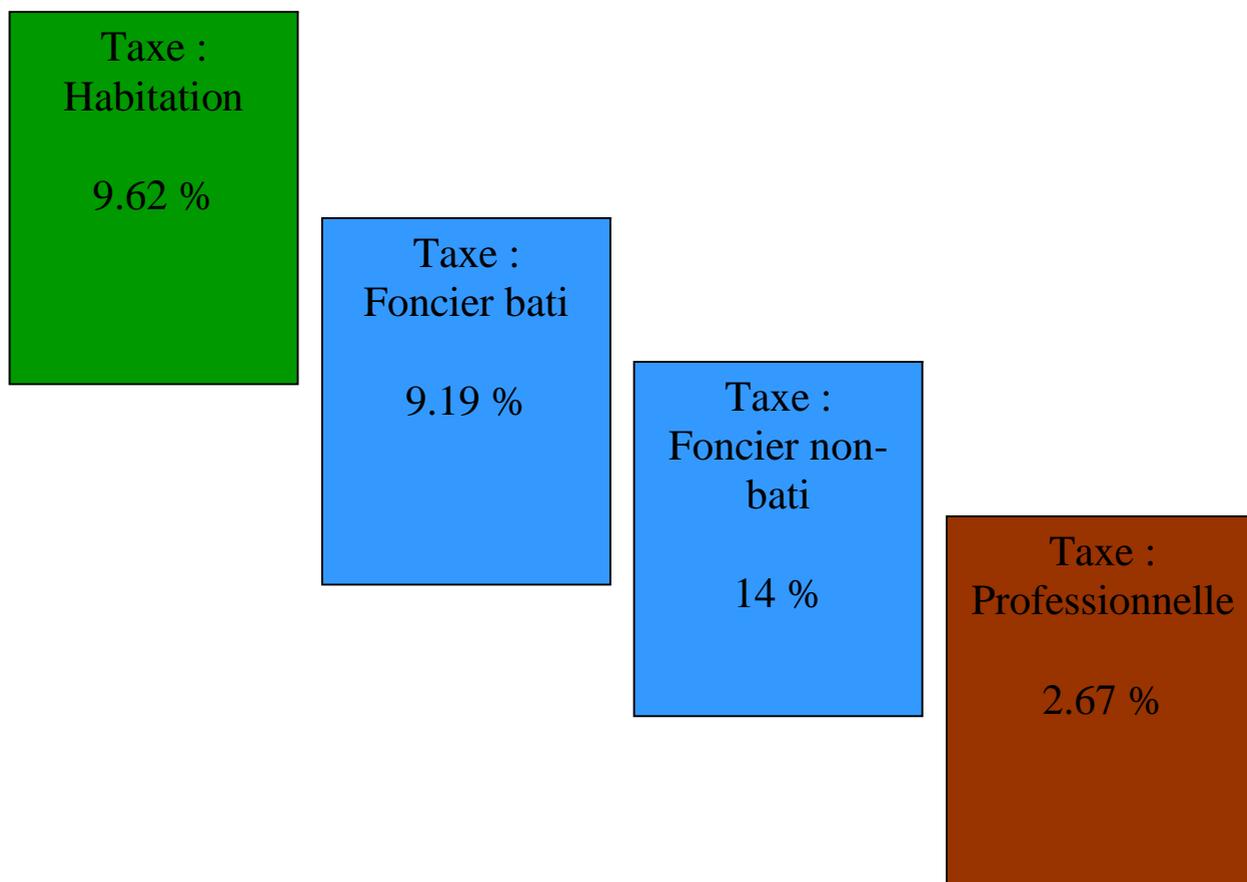
BUDGET

Le budget de la commune se décompose en 3: budget bois, budget eau et budget général.

Nous avons décidé cette année de vous présenter ces 3 budgets de fonctionnement d'une façon plus claire en présentant avec des graphiques et une légende pour les thèmes importants.

Les comptes administratifs 2008 et les budgets primitifs 2009 sont équilibrés.

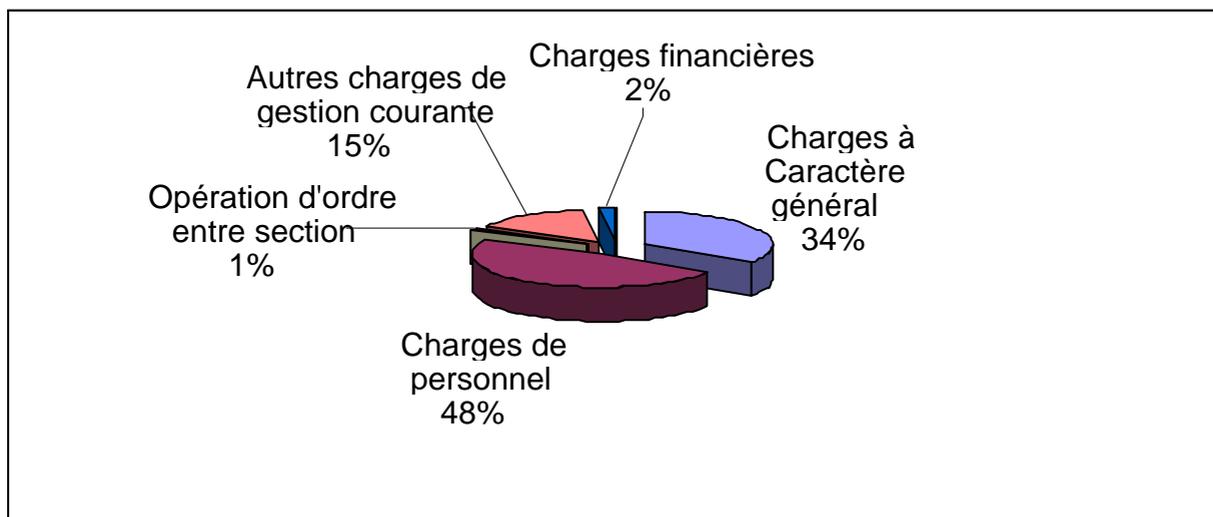
Les taux des 4 taxes sont inchangés par rapport à 2008. Ban sur Meurthe-Clefcy a le taux le plus bas du Canton pour le foncier non-bâti et la taxe professionnelle. Concernant la taxe d'habitation et le foncier bâti nous restons dans la moyenne.



BUDGET GENERAL

DEPENSES

Réalisé en 2008

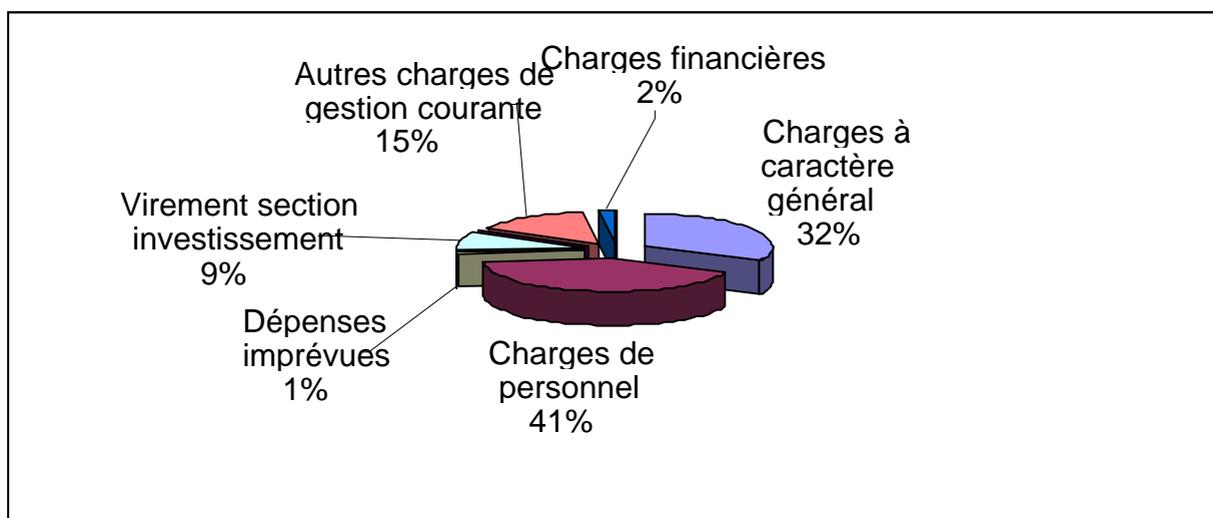


Charges à caractère général, 175 227.82 €: ce sont les consommations d'électricité, fuel, carburants pour les véhicules, l'entretien de la voirie, des terrains et des bâtiments, les télécommunications, taxes foncières des propriétés communales mais aussi les repas pour la cantine scolaire et les fournitures scolaires.

Charges de personnel : la commune emploie 9 personnes, il s'agit de la charge la plus importante car nous faisons peu appel à des entreprises extérieures.

Autres charges de gestion courante : c'est essentiellement le contingent incendie.

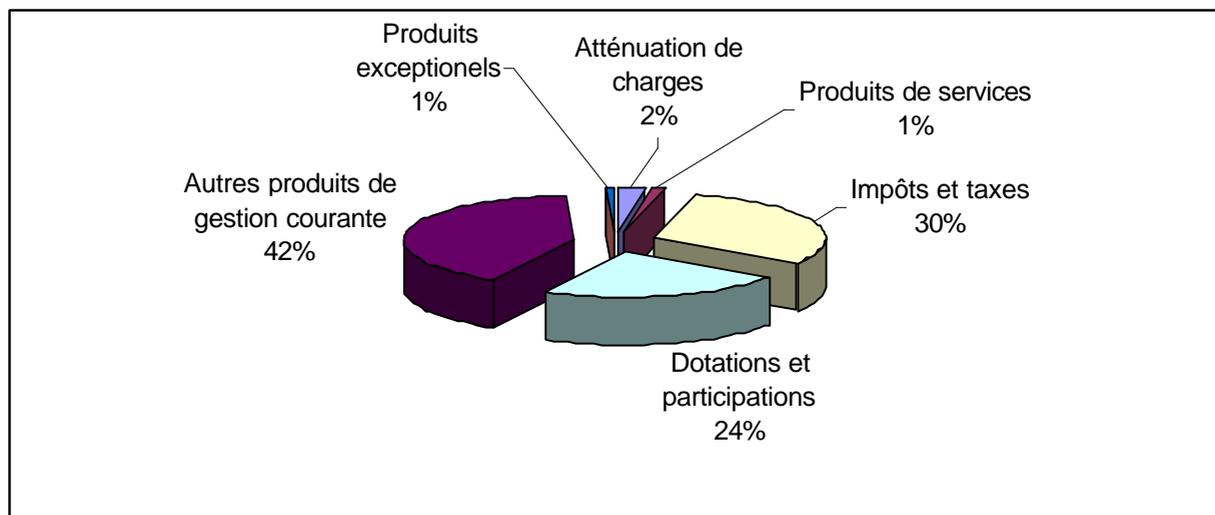
Primitif 2009



Les dépenses prévues sont comparables à celle de 2008 avec cependant une hausse pour l'entretien des voies et réseaux

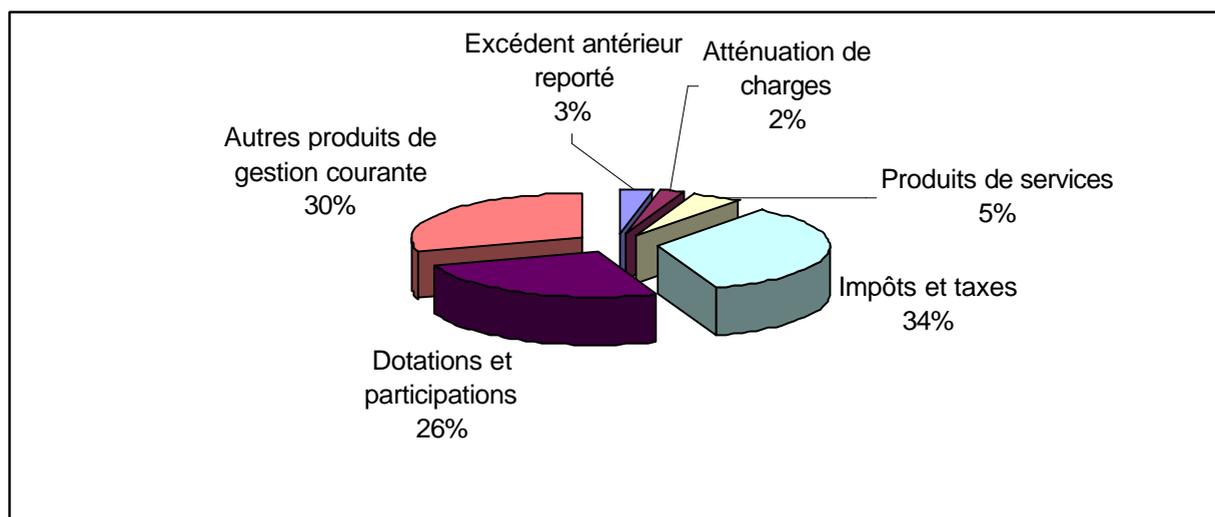
RECETTES

Réalisé en 2008



Les impôts et taxes se sont élevés à 203 426.43 €, les dotations et participations correspondent aux sommes perçues de l'Etat. Les autres produits correspondent principalement au reversement du budget bois pour 250 000 €. Le total des recettes pour 2008 s'est élevé à 670 089.36 €

Primitif 2009



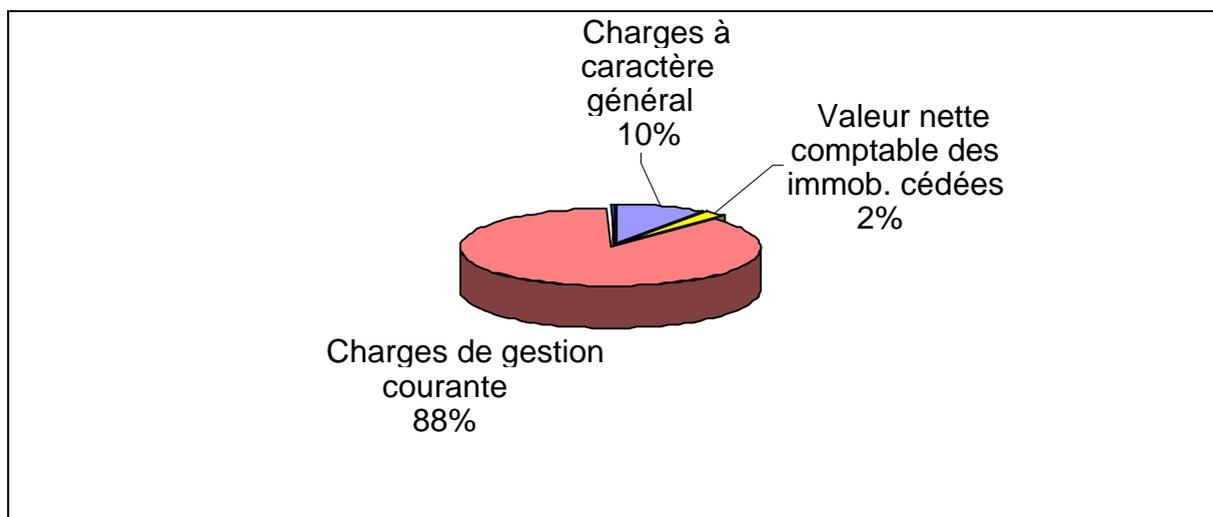
Les recettes 2009 sont estimées à 620 564 €, la baisse par rapport à 2008 provient surtout de la diminution du reversement du budget bois.

Les investissements inscrits au budget primitif 2009 s'élèvent à 279 042 € pour des travaux d'enfouissement de lignes au Grand Valtin, de voies et réseaux, ainsi qu'un projet d'isolation thermique de certains bâtiments, et divers investissements nécessaires à la bonne marche de notre commune.

BUDGET BOIS

DEPENSES

Réalisé en 2008

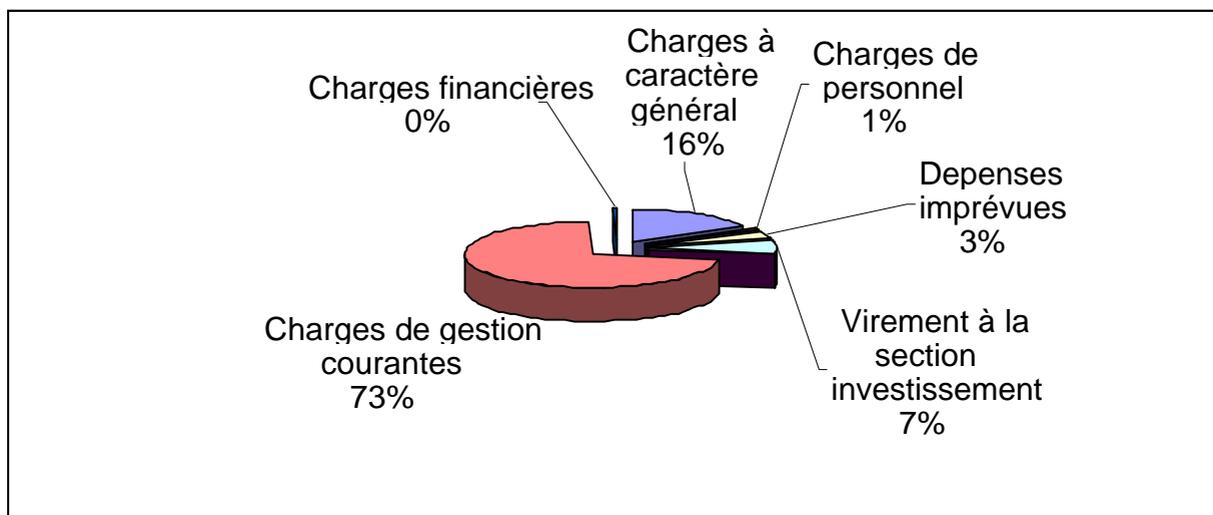


Le budget bois est très simple,

Charges à caractère général, 27 852.21 €: Entretien des voies, réseaux et forêts ainsi que les frais de gardiennage de l'ONF pour les forêts bénéficiant du régime forestier.

Charges de gestion courante, 250 000 €: reversement de l'excédent (différence entre les ventes et les achats) au budget général.

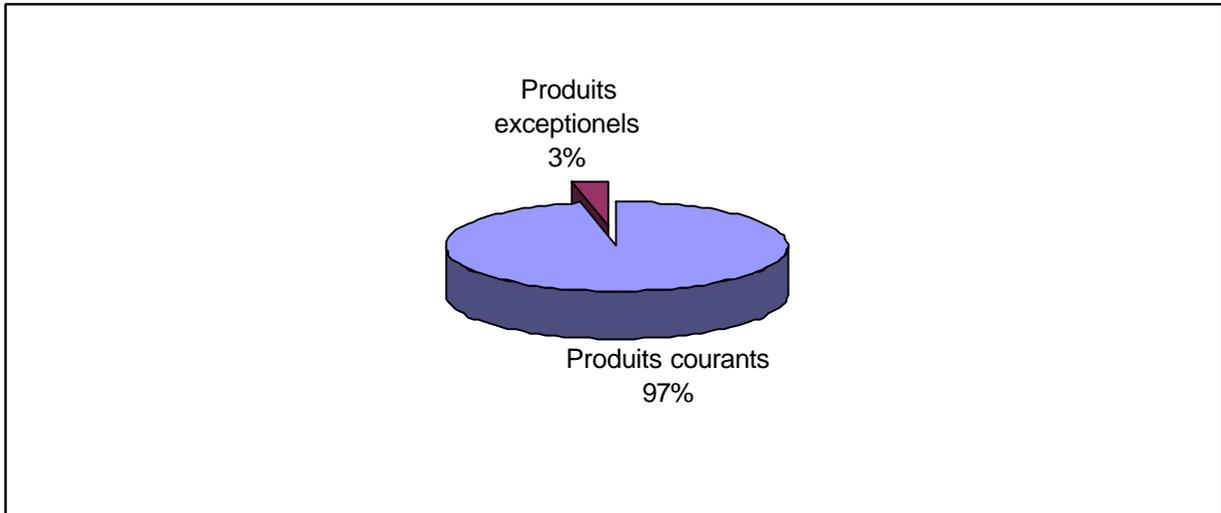
Primitif 2009



Le reversement au budget général ne serait que de 159 103 € en 2009.

RECETTES

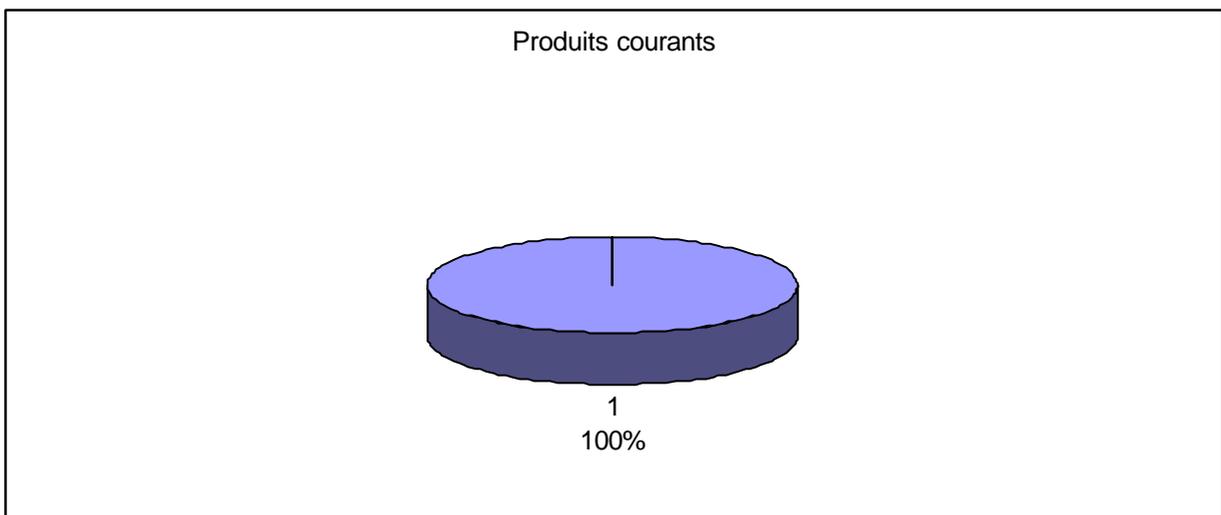
Réalisé en 2008



Le produit des coupes de bois s'est élevé à 193 011.83 € en 2008 alors qu'il était prévu 276 000 €. La variation s'explique par la baisse des cours du bois et l'annulation de ventes en fin d'année.

Les produits exceptionnels correspondent au produit de la vente de terrains pour 6973.42 €

Primitif 2009

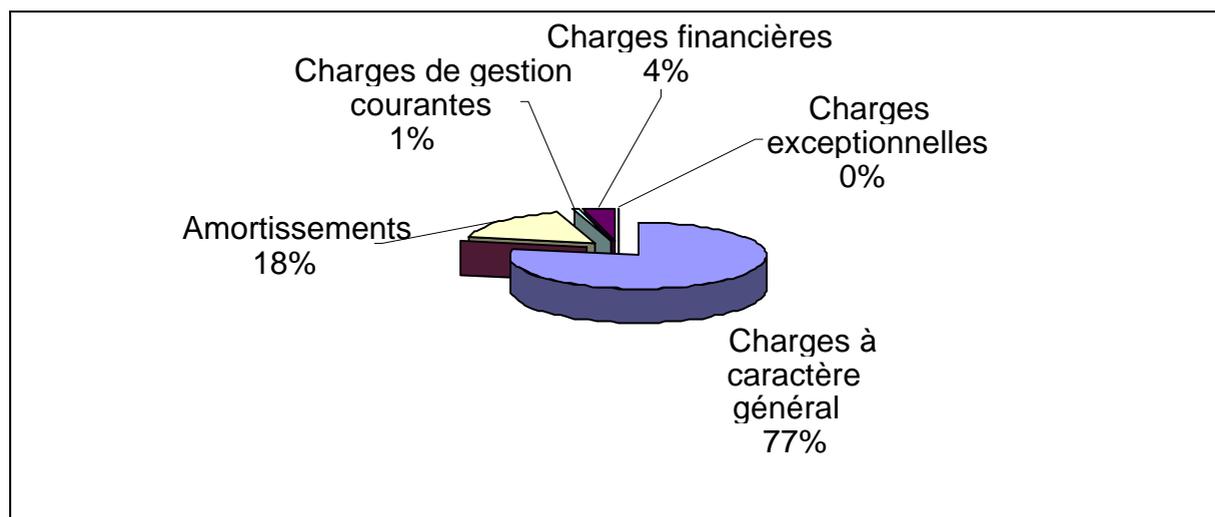


Les produits 2009 sont estimés à 220 600 € et comprennent principalement des ventes de bois pour 200 000 € et les droits de chasse et pêche pour 18 000 € (cette cotisation correspond aux années 2008 et 2009).

BUDGET EAU

DEPENSES

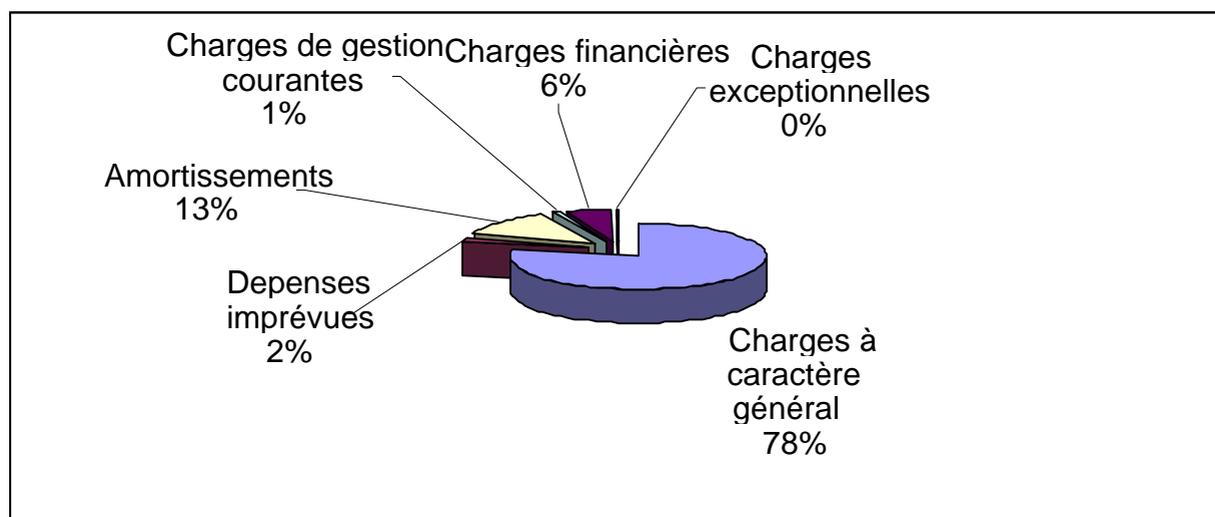
Réalisé en 2008



Les charges à caractère général représentent 77 % des dépenses totales soit 77 944.75 €, elles comprennent :

- l'entretien des conduites et des réservoirs pour 37 527.10 € par les Entreprises Aqua-Maintenance et Hydr'eau Services
- Les analyses d'eau pour 6 611 €
- Le reversement à la CCHM de la taxe assainissement et de taxes diverses pour 31 034.52 €

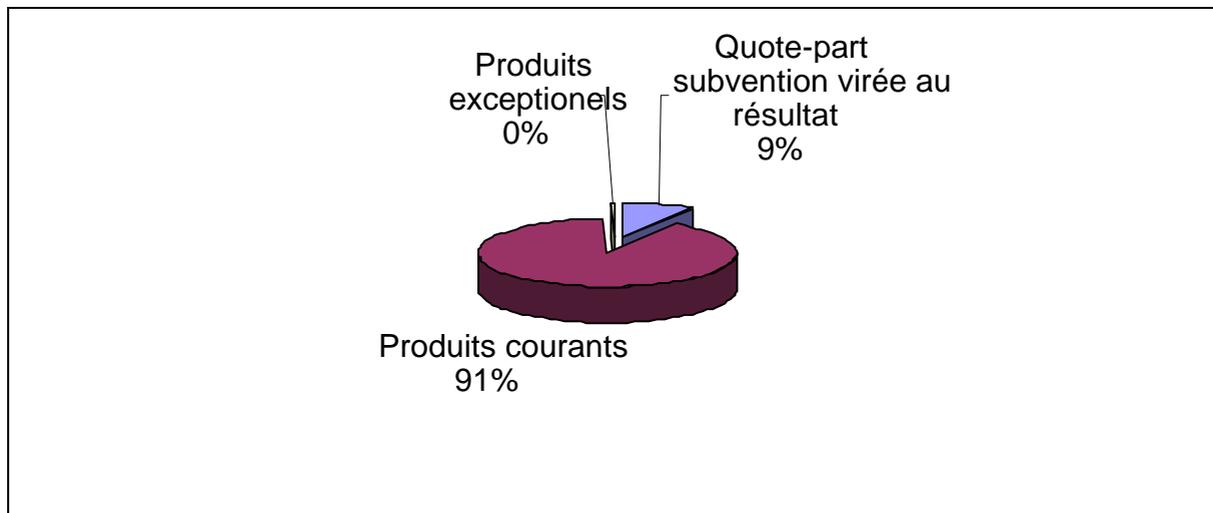
Primitif 2009



Les dépenses d'exploitation 2009 sont estimées à 136 354 € contre 100 390.65 € de dépenses réalisées en 2008.

RECETTES

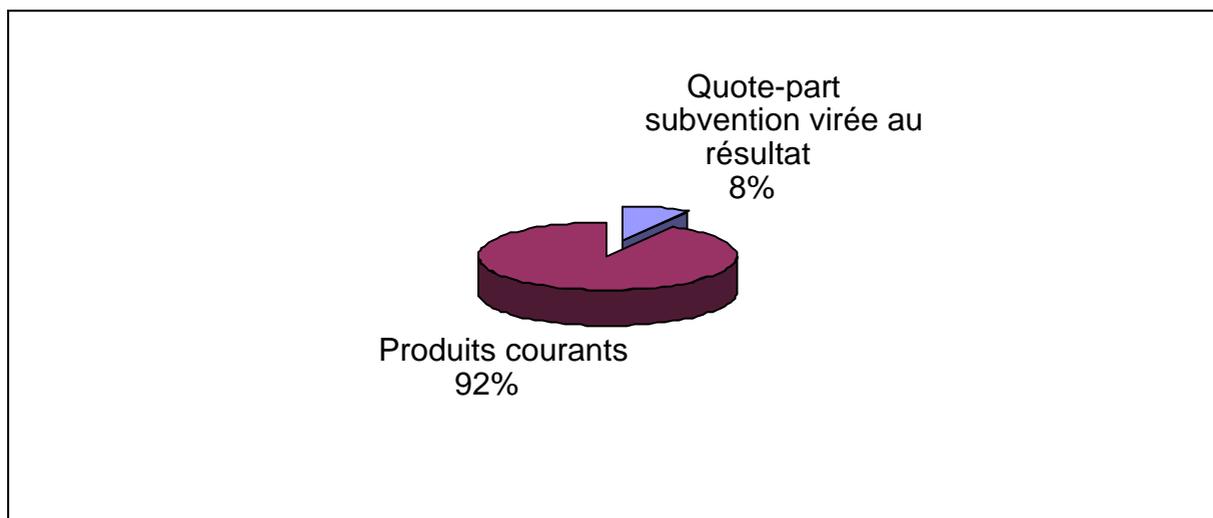
Réalisé en 2008



Le budget eau est particulier car il doit s'auto-équilibrer. C'est pourquoi le prix de l'eau augmente pour faire face à la hausse des charges.

Les taxes et redevances assainissement sont collectées par la commune mais reversées en intégralité aux différents organismes concernés.

Primitif 2009



Les recettes d'exploitation 2009 sont estimées à 136 354 € contre 109 413.92 € de recettes encaissées en 2008. Le résultat d'exploitation 2008 s'élevant à 9 023.27 €, est reporté sur le budget 2009.

Les travaux de remplacement de conduites actuellement en cours, ont été prévus au budget 2009 pour 252 256 €. Ils seront financés par une subvention au taux de 31% et par un emprunt pour le solde.

ACTUALITES

VOIRIE COMMUNALE



Point à temps rue Joseph Thiéry



Broyage suite à l'élagage des bords de route



Elargissement de la route du Braconseil

RESEAUX D'EAU

Le conseil du 26 janvier 2009 a retenu l'entreprise PEDUZZI de Saint-Amé pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'eau potable qui sont effectués en parallèle avec ceux d'assainissement.

L'offre de l'entreprise PEDUZZI a été retenue pour un montant de 160 142 € HT. Un avenant, concernant l'harmonisation du matériel mis en place, a été signé pour 10 358 €HT.



Conduite rue du Moulin



Branchement de la nouvelle conduite au carrefour de la rue du Moulin et de la RD73

Le calendrier d'avancement est respecté. A ce jour, environ 60 % des travaux prévus sont réalisés.

QUALITE DE L'EAU

Les services de la DDASS procèdent régulièrement à l'analyse de l'eau distribuée. Pour respecter les normes européennes, un appareil de traitement a été installé au réservoir de la Chapelle Saint-Hubert.

MAISON FAMILIALE RURALE

Depuis la rentrée de Pâques, la Maison Familiale Rurale de la Bolle (SAINT DIE), occupe les locaux de la Colonie du Sourire de Reims.

La présence de l'école dans notre commune est prévue pour trois ans.

INTERNET HAUT DEBIT

Une nouvelle antenne a été installée dans le courant du mois de mai pour desservir le Vic en haut débit. Nous espérons que ces travaux permettront désormais au plus grand nombre de s'abonner et pouvoir naviguer plus rapidement sur le web.

TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE (TNT)

La TNT c'est 18 chaînes diffusées en clair, sans abonnement.
Vous avez 3 solutions pour bénéficier de la TNT :

- 1/Une antenne râteau : depuis décembre dernier, les habitants desservis par le réémetteur TDF de la Roche situé sur notre Commune peuvent capter la TNT
- 2/Antenne satellite : peu importe où vous êtes localisé, il vous suffit d'acheter un décodeur et de pointer votre parabole sur le satellite Astra à 19.2° Est.
- 3/Etre abonné à une offre payante par ADSL, câble, Satellite ou TNT.

LOTS BOIS RESINEUX

Comme en 2008, nous ne délivrerons pas de feuillus cette année.

Par contre des lots de résineux sont disponibles et les habitants intéressés peuvent s'inscrire en Mairie.



AUTORISATION DE DEBARDAGE

Les privés ou exploitants forestiers empruntant les voies communales, chemins ruraux, forestiers... lors de travaux de débardage, doivent impérativement se signaler en Mairie en vue d'obtenir une autorisation.

La voirie doit être remise en état à l'issue des travaux.



LE POINT SUR LES TRAVAUX

REALISES

- ❖ Grand Valtin et Surceneux : curage des fossés, remise en état des accotements et du parking de l'Ecole (Entreprise MAIRE)
- ❖ Elargissement du Chemin du Braconseil avec création de refuges (Entreprise MAIRE)
- ❖ Points à temps (PAT) Route du Souche, de la Pellière et du Chêne (Entreprise EUROVIA)

A REALISER par la SCREG

- ❖ Poursuite du programme de PAT
- ❖ Renforcement de plusieurs voies communales dont :
 - VC 36 de chez Pierre LOUIS au Lotissement CUNY
 - VC 10 impasse des Voisprés
 - VC 100 de Sondreville au Belrepaire
 - VC 5 à Sondreville de la rue Joseph Thiéry jusqu'à chez Alain Chanel
 - VC 18 Chemin du Braconseil

EN COURS

Alimentation en eau potable : Ces travaux sont réalisés en même temps que l'assainissement

ASSAINISSEMENT (compétence CCHM)

Travaux réalisés à environ 50%. Fin prévue mi-novembre.

Prochain goudronnage des voies desservies : deuxième quinzaine de juillet, à savoir : reste de la Rue de l'Etang, Chemins du Landessus, des Allés et du Bas du Village.

A partir du 17 août, après les congés de l'entreprise PEDUZZI, les travaux reprendront sur la RD73, du carrefour de la Voie du Moulin à la Mairie.

VIE LOCALE

MAISONS FLEURIES

L'an passé, 16 propriétaires ont été récompensés.

Cette année, la commission communication a décidé de modifier les critères de notation :

- 2 à 3 passages seront effectués pour tenir compte des périodes différentes de fleurissement en fonction des secteurs
- seront récompensés les propriétaires dont le fleurissement est visible du domaine public. C'est pourquoi aucune inscription préalable n'est demandée

Un prix spécial sera attribué pour l'aménagement des jardins et de la bonne tenue des extérieurs, même pour les jardins non fleuris.

Cependant, pour ce prix, nous demandons aux habitants de venir s'inscrire en Mairie. Nous fixerons alors une date de RDV afin de venir apprécier votre travail.

REGLEMENTATION

Horaires pour les travaux bruyants :

Tonte, tronçonnage, débroussaillage, ...

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Dimanche	10h00 à 12h00	

Nous faisons appel au civisme, au bon sens et à la courtoisie de chacun pour respecter ces horaires et ses voisins.

Règles d'urbanisme :

Il est rappelé que tout projet de construction doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable suivant la surface). Dans la gazette N°2, nous vous avons exposé les cas les plus courants.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à venir ou appeler la Mairie, nous saurons vous renseigner.

Hauteur des haies :

Pour une question de sécurité et de respect de la législation en la matière, les propriétaires doivent veiller à ce que leurs haies ne débordent pas sur la voie publique. L'alignement définit la distance à respecter par rapport à la route.

La hauteur des haies et clôtures ne doit pas dépasser 2 mètres en général et 1 mètre dans certains cas (article 11-4 du PLU). L'utilisation de plantations caduques est préconisée.

Toute édification de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable.



Echardonage :

Les chardons doivent être détruits avant la formation des boutons floraux. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant du terrain en cause ou à son propriétaire ou usfruitier.

Feux et fumées :

Dans les zones d'habitation, le brûlage à l'air libre de tous les déchets autres que végétaux (plastique, polystyrène, ordures...) est strictement interdit.

Les déchets végétaux à brûler doivent être secs et le temps de brûlage très bref, afin de ne pas incommoder le voisinage. Pour assurer la sécurité de tous, la surveillance doit être totale.

Boîte aux lettres :

La boîte aux lettres « normalisée » individuelle est obligatoire pour les constructions réalisées depuis 1979, elle doit être installée à l'entrée de la propriété en bordure de la voie publique.

La face supérieure de la boîte ne doit pas être à plus de 1.80 m du sol, la face inférieure à moins de 0.40 m.

Remerciements :

La municipalité remercie les riverains qui entretiennent l'accotement et veillent sur les fleurs mises en place par la Commune et l'Association Patrimoine et Nature.

PATRIMOINE ET NATURE :

L'association recherche tous documents anciens : photos, écrits... pour préparer une exposition prévue en novembre pour le 65^{ème} anniversaire de la Libération de la Commune.

Si vous souhaitez les aider, n'hésitez pas à contacter Hubert BATHELD, Rémy PERROTEY ou Christian HERRY.

Rappel REPAS A DOMICILE :

Le CCAS gère le service de portage des repas à domicile.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le tarif des repas est fixé à 7,50 € Ce service est disponible pour toute personne qui en fait la demande.

AGENDA DE L'ETE

ACCUEIL DES TOURISTES (en collaboration avec l'Office de Tourisme)

Les apéritifs accueil des touristes auront lieu à la salle des Fêtes les lundis :

- 6 juillet à 11h00
- 27 juillet à 11h00
- 17 août à 11h00

Ces rencontres permettent de présenter notre commune et ses différents points touristiques. Elles sont suivies d'une dégustation de produits du terroir et du verre de l'amitié.

TRANSPORT EN COMMUN

La ligne N°24 a deux arrêts sur notre commune, soit à côté de l'Auto Ecole BEGEL, soit au croisement de la RD73 et la RD415 :

	Du Lundi au Samedi Jours Scolaires Uniquement	Du Lundi au Samedi	Du Lundi au Vendredi
Départ Habeaurupt	06:30	08:55	13:40
Ban sur Meurthe/Sondreville	06:43	09:08	13:53
Arrivée Saint-Dié	07:10	09:35	14:25

	Du Lundi au Samedi	Du Lundi au Vendredi	Du Lundi au Vendredi Jours Scolaires Uniquement
Départ Saint-Dié	11:10	17:10	18:20
Ban sur Meurthe/Sondreville	11:37	17:37	18:47
Arrivée Habeaurupt	11:50	17:50	19:00

LA NAVETTE DES CRETES

Cette année, la navette est disponible les dimanches et jours fériés (sauf 14/07) du 7 juin au 27 septembre au prix de 3 € pour le pass journée ou 10 € pour le pass saison. Gratuite pour les mineurs.

Le bus s'arrête dans notre commune à Sondreville à 9 heures 19 et est de retour à 17 heures 38.

Sur les crêtes, 19 sites touristiques sont desservis toutes les 30 minutes.



Fédération des Conseils des Parents
d'élèves des Ecoles Publiques
531, rue des Jardins
88650 SAINT-LÉONARD



L'Association de Parents d'Elèves F.C.P.E. de la Haute Meurthe compte 23 adhérents pour le collège de Fraize et 9 pour les écoles élémentaires et maternelles de St Léonard.

Ils sont **CO-EDUCATEURS AVEC L'ADMINISTRATION**

- représentation dans tous les conseils et commissions du collège: conseil d'administration, conseils de classes, commission permanente, commission hygiène et sécurité, conseil de discipline.
- participation au conseil d'école dans les classes élémentaires et maternelles
- participation active aux différents projets des établissements
- représentation départementale à la commission d'appel et au CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale)

LA F.C.P.E. ET SES ACTIONS

- participation à la journée nationale de la pesée des cartables, investissement tout au long de l'année pour en diminuer le poids
- **achat groupé de fournitures scolaires** permettant de se situer nettement en-dessous des prix annoncés par les médias à la rentrée scolaire
- manifestation du mécontentement sur les modalités pratiques des rencontres parents-professeurs et propositions diverses pour améliorer le système
- vigilance permanente dans l'organisation et la sécurité dans les transports scolaires (comptage des élèves, modification de certains arrêts de bus)
- diminution du coût de certains voyages scolaires pour l'ensemble des participants par deux actions majeures



Le loto du 28 février 2009 au collège de la Haute Meurthe.
La vente de chocolats en démarchage par les élèves, puis au stand du marché de Pâques à Saint-Léonard, le 5 avril, en association avec la chocolaterie THIL qui a reversé 10% au collège via la F.C.P.E.



Après l'assemblée générale au centre d'animation municipal de Fraize le 27 janvier 2009, la F.C.P.E locale a organisé le congrès départemental le 16 mai au collège de la Haute Meurthe.

La F.C.P.E. remercie toutes les municipalités pour leur aide matérielle (salle, mobilier pour les actions) et financière par le biais de subventions.



RECETTE DE CUISINE

Cette recette nous est proposée par l'association TONIC SAVEUR CLUB.

JALOUSIE DE POISSONS ET SA SAUCE ACIDULEE

INGREDIENTS : pour 6 personnes

300gr de pâte feuilletée

200gr de saumon

200gr de poisson blanc (sandre-lotte-merlu)

200gr de merlan

6 noix de Saint-Jacques

200gr de champignon

100gr de beurre

Sel-poivre-thym-persil-huile d'olive-ciboulette

2dl de crème fluide

1dl de vin blanc-le jus d'une orange

2 blancs d'œuf

2 citrons verts-2 échalotes

Faire mariner le saumon, les St Jacques et le sandre dans de l'huile d'olive avec sel, poivre, thym et le jus de deux citrons verts.

Pendant ce temps réaliser une farce avec le merlan, la crème et les blancs d'œufs, saler et poivrer.

Faire une duxelle avec les champignons (mixer une échalote, persil, ciboulette et champignons)

Monter la Jalousie : étaler deux rectangles de pâte feuilletée.

Sur un des rectangles étaler le saumon, puis la duxelle, ajouter les St Jacques, la farce et le sandre.

Plier en deux dans le sens de la longueur le second rectangle et faire des fentes à l'aide d'un couteau sur la pliure.

Recouvrir le poisson de cette pâte ajourée et coller à l'aide d'un jaune d'œuf + eau.

Mettre le tout au frais.

Préchauffer votre four à 220°. Enfourner et cuire 35 minutes.

Réaliser la sauce : en faisant réduire le vin blanc, le jus d'orange avec l'échalote et la crème de moitié.

Passer cette sauce au tamis et monter au beurre, ajouter un zeste de citron à la fin.

PATRIMOINE

LES LIEUX-DITS QUI EN DISENT LONG...

Comme dans la précédente édition de votre Gazette, nous vous proposons de découvrir l'origine des lieux-dits de notre commune.

Ces définitions n'ont pas une origine certifiée mais restent la pensée de concitoyens.

Nous sommes à l'écoute de vos pensées ou vos références si vous souhaitez venir nous les exposer.

Chemin de la Pellière :

D'après Marc GEORGEL : « En patois, on prononce parfois « Peyère ». Je me demande s'il ne faut pas rapprocher ce vocable de l'ancien mot « Peille ou Peile » qui signifie pièce, morceau de terre. Godefroy cite « Nous avons donnée (sic)....soissante et dix peiles de terre ».

« Pelière » ou « Pellière » désignerait donc une petite pièce de terre.

A Saulcy, « La Pelière » paraît mesurer 2 hectares 50 ares, même contenance à Anould.

Sur notre commune, la Pellière est composée de 26 parcelles pour une superficie totale de 4.29 hectares.

Damont :

Cette zone se situe juste en-dessous du lieudit la Roche, où se situe le réémetteur TDF, sur le versant face à l'église.

Marc GEORGEL explique : « Par extension, les termes d'« amont » et d'« aval » s'appliquent non plus à une vallée mais à une agglomération située dans une vallée ».

Damont désignerait donc simplement l'amont de l'agglomération à une époque donnée.

La Rymphe :

Ce lieu-dit, au nord de Sérichamp surplombe Xéfosse.

La Rymphe est une transcription pseudo-savante du patois « Rivif », qui signifie paroi rocheuse, forte pente. Se dit « Rêfe » à la Bresse, « Raïnf » à Munster, « Ranft » en allemand dialectal.

Les anciens forestiers patoisant de notre commune confirment ce sens.



ALBUM PHOTO

Dimanche 26 avril 2009 : journée de la Déportation



Cette année, ce rassemblement a eu lieu dans notre commune.
La population est venue nombreuse de tout le canton.



Jeudi 8 mai 2009 : Cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice de la 2^{me} Guerre Mondiale



La cérémonie du Grand Valtin a revêtu une importance particulière en raison de la présence de nombreuses personnalités : de gauche à droite,

Mr Jean CLAUDE, conseiller général du canton Fraize

Mr Gérard CHERPION, député

Mr Gilles CANTAL, sous préfet de l'arrondissement de Saint-Dié

Le Lieutenant Colonel MULLER, chargé du protocole et habitant de la commune

4 membres de l'harmonie municipale de Plainfaing ont rehaussé la cérémonie par leur participation.



Un seconde cérémonie a eu lieu au Centre. La gerbe a été déposée par 3 anciens déportés : Georges COLIN, René DIDIER et Louis MARTIN.

Ascension : semaine des Arts

L'association Saint-Léon'art expression a présenté sa 21^{ème} semaine Cantonale des Arts dans le Canton de Fraize et la Vallée de la Haute Meurthe.

Les salles des fêtes du Centre et du Grand Valtin ont ainsi servi de lieux d'exposition dans notre commune. Nombreuses et variées étaient les œuvres présentées aux visiteurs. Les 4 classes de l'école ont également exposé leurs créations.



Exposition du Centre



Exposition du Grand Valtin

Atelier de distillation



L'atelier fonctionne généralement de début décembre à fin avril

*Dimanche 24 mai 2009 : Cérémonie du Souvenir
à Boslimpré*



Cette cérémonie a rassemblé de nombreuses personnalités civiles et militaires, les participants étaient nombreux pour ce vingtième anniversaire de la stèle



24 Porte-drapeaux étaient là pour commémorer le souvenir des huit aviateurs américains disparus lors de la bataille aérienne du 27 mai 1944

Gazette

Des enfants de l'école maternelle

Cette lettre a été écrite par les enfants pour leurs correspondants de Senones avec qui ils ont partagé des moments communs au cours de cette année.

Bonjour les copains de Senones,

Merci de votre venue et de votre fleur, elle est très jolie. On l'a accrochée dans notre classe.

Nous sommes allés au cirque Gruss à Colmar. On a été pique niquer dans des caravanes du cirque qui servent aux gens du cirque pour dormir, manger, se laver : c'est leur maison.

On a vu des camions tout rouges qui servent à transporter le chapiteau et tout le matériel, il y en avait beaucoup. Et devant nous, nous avons vu le chapiteau, il était rouge et blanc, il était énorme, très haut : on dirait qu'il a la forme d'une crème chantilly. Après on a vu des messieurs avec un pantalon rouge et une chemise rouge avec un petit peu de jaune sur les épaules, ils plaçaient les gens et pendant le spectacle ils préparaient le matériel. On était dans les loges juste devant la piste et derrière nous il y avait les gradins. La piste, elle est ronde pour que les animaux puissent courir vite en tournant.

Monsieur Loyal était habillé avec un costume bleu ciel avec des paillettes. Il était beau, il annonçait les numéros.

Le premier numéro c'étaient les tigres : ils ont sauté au travers d'un cerceau. Ils ont monté sur une structure pour faire comme une pyramide. Et c'était vraiment beau.

Le deuxième numéro c'était le clown, l'Auguste. Il faisait des blagues, il voulait arrêter la musique en appuyant sur un poteau, sur les escaliers et sur une dame mais la musique ne voulait pas s'arrêter. Et après il a fait de la musique avec des cloches.

Le troisième numéro c'étaient les animaux exotiques : l'autruche, 2 chameaux, des zèbres, des lamas. Ils tournaient autour de la piste et ils sautaient en courant par-dessus les zèbres ou ils passaient en-dessous des chameaux.

Le quatrième numéro c'étaient des voltigeurs. Ils étaient attachés à une corde, ils se balançaient dans les airs.

Le cinquième numéro c'étaient des funambules. Ils marchaient sur un fil avec les yeux bandés. Les fils étaient croisés. Ils faisaient des galipettes sur un fil. C'était incroyable.

Le sixième numéro c'étaient des éléphants. Ils tournaient sur des tabourets énormes. Les éléphants faisaient comme un train en tournant tout autour de la piste en s'accrochant par la queue. Et tout à la fin, ils se montaient dessus pour faire une pyramide. C'était génial.

Le septième c'était le jongleur. Il jonglait avec des balles debout sur une petite table. Il a jonglé avec 5 balles, 6 et 7 balles et il a raté un coup alors il a recommencé. C'était bien.

Le huitième numéro c'était un numéro de dressage avec des oiseaux. Ils volaient et se posaient sur le trépiéd que le dresseur montrait. Le dresseur voulait faire passer un oiseau dans un cerceau mais l'oiseau faisait exprès de passer à côté et au dernier essai il a réussi. Le dresseur jonglait avec 3 oiseaux. Et aussi il y avait un oiseau noir qui avait un nœud papillon. Il a fait sauter les petites barrières au pigeon et après il est rentré dans son panier. Un pigeon devait marcher sur une barre de fer.

Le neuvième numéro c'était un acrobate avec des cerceaux. Il a fait tourner un grand cerceau autour de son ventre, de ses pieds, des pains et de sa tête. Il s'est mis sur la piste qui s'est levée et il a fait tourner plein de cerceaux autour de lui. C'était très très bien.

Le dixième numéro c'était un numéro de dressage de chevaux. Ils ont sauté au dessus d'une barrière. Ils ont trottiné. Ils ont fait une « levade ».

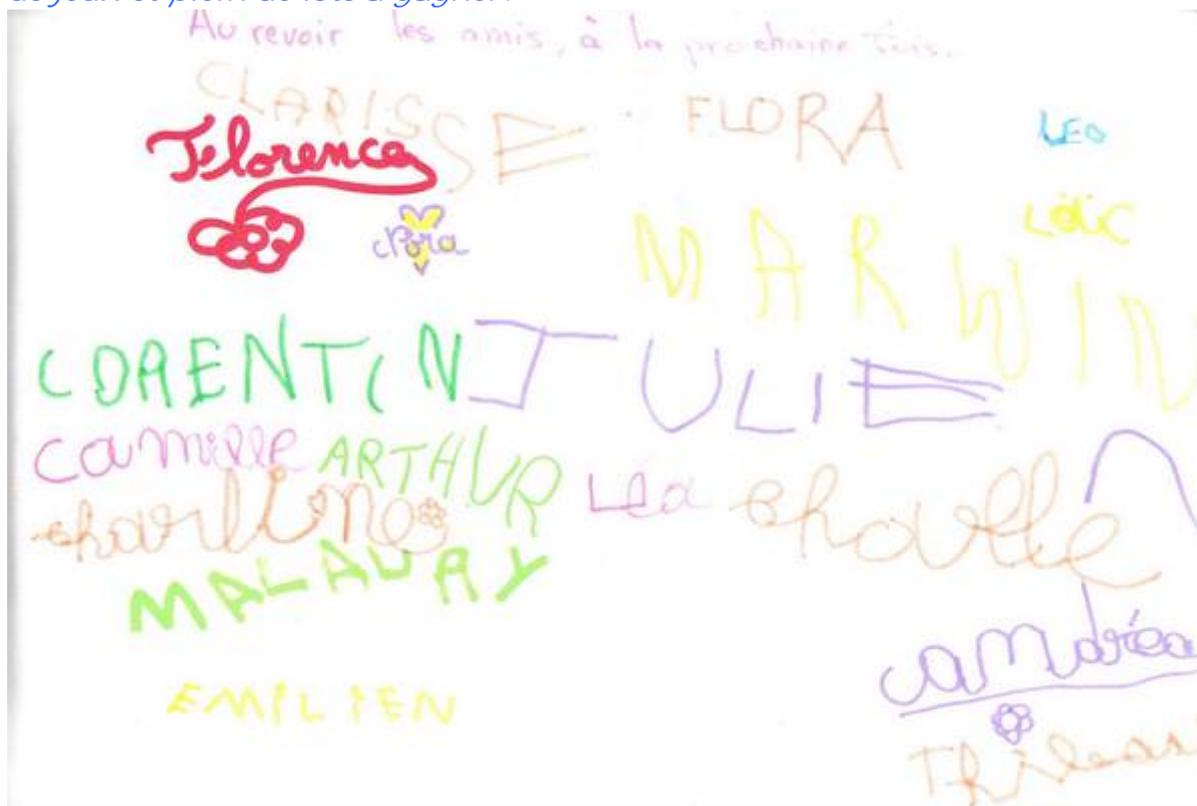
Le onzième numéro c'était un numéro d'acrobates chinois. Ils ont fait une pyramide à 3 étages. La dame avait ses 2 pieds sur la tête d'un monsieur. Ils faisaient tourner des lassos. Ils faisaient des galipettes, des roulades, des roues en faisant tourner des lassos. Il y en avait qui faisaient tourner les lassos et d'autres sautaient dedans. On a adoré.

Et enfin il y a eu la parade. Tous les artistes disaient au revoir avec leurs mains. Ils ont tous salué et ils sont partis en reculant de la piste. On a applaudi très longtemps parce que c'était très bien et qu'on était content d'avoir vu un superbe spectacle.

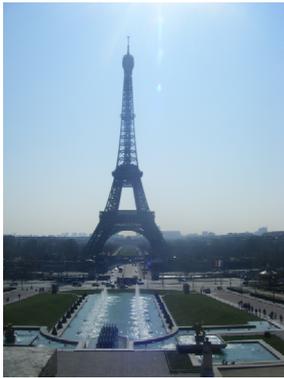
On est sortis du cirque Gruss et on est montés dans le bus pour revenir à l'école et prendre les cadeaux pour la fête des mamans.

Pour la fête des mamans on a fait une carte en papillon et un dessous de plat en carrelage et autour on a mis du bois. Et vous qu'est ce que vous avez fait pour la fête des mamans ?

On vous invite à notre kermesse le samedi 20 juin après-midi. Il y aura plein de jeux et plein de lots à gagner.



Les CM1-CM2 à Paris



En avril, les CM1-CM2 se sont rendus à Paris en TGV. Ils y sont restés 3 jours, passant 2 nuits dans une auberge de jeunesse proche du Louvre. Le programme des visites était chargé : la Seine en bateau-mouche, la tour Eiffel, la cathédrale Notre Dame de Paris...



Ci-contre : les élèves se laissent bercer par la promenade en bateau-mouche sur la Seine.



« A Paris, nous nous sommes déplacés en métro ; c'était difficile de se retrouver dans ce labyrinthe de couloirs ! Heureusement que notre guide, monsieur Jeudy, qui est instituteur en retraite, connaissait très bien Paris ! Personne n'a été perdu, grâce aussi à nos casquettes très visibles !



Le deuxième jour, nous avons visité le château de Versailles : d'abord l'intérieur, avec notamment la magnifique Galerie des Glaces, et ensuite une partie des jardins. Ci-contre à gauche : 2 photos des jardins de Versailles.

Le troisième et dernier jour, nous avons visité le Jardin du Luxembourg (photo ci-dessous) et le Louvre, où nous avons notamment admiré la Joconde.



Ce voyage était vraiment super ; nous avons quitté Paris avec tristesse, mais heureux de retrouver nos parents. »



Le Voyage des CP-CE1 aux yourtes de Senones

Mardi 19 mai, nous avons pris le bus pour aller au camping de Senones passer une nuit en yourte ensemble.

Quand nous sommes arrivés, nous avons installé nos affaires dans les yourtes : les filles ont choisi la yourte orange et les garçons la bleue.



Nous sommes allés nous promener près d'un étang, où nous avons goûté : nous avons eu très chaud !

En rentrant au camping, nous avons joué : à la tomate, à discuter dans la yourte, au loup, à cache-cache, au béret, à dessiner sur le sol...

Nous avons aussi préparé notre dessert : nous avons fendu une banane et mis du chocolat dans la fente. Nous l'avons emballée dans du papier aluminium puis cuite dans le feu que Mimi avait préparé pour nous.

Nous avons fait le repas dehors : des chaussons fourrés aux légumes et à la viande hachée : nos préférés étaient ceux à la viande !



Le soir, nous avons fait la veillée dans la yourte de la cuisine : Mimi et Stéphanie nous ont raconté un conte Mongol et montré un diaporama. Nous sommes ensuite allés nous coucher !

Le lendemain, nous avons pris un petit déjeuner bio dehors, nous avons rangé nos affaires.

Ensuite, nous avons joué à des jeux de société des pays du monde : le billard hollandais, les dames chinoises, les tigre et la chèvre, la ruée vers l'or



Enfin, le temps de rentrer chez nous est arrivé : nous aurions aimé rester encore un peu !!

En mars : carnaval à l'école



Le vendredi 3 avril 2009, toutes les classes ont participé à une petite fête de carnaval : les maternelles de Mme DALI DEC et les CP-CE1 de Mme SAXE ont défilé dans les rues du village, les uns en clowns, les autres en péruviens.

Vers 15h, tous se sont retrouvés dans le hall de l'école primaire pour partager un goûter préparé par les parents d'élèves : beignets, brioches et autres gâteaux ...



Ci-dessus : les CE1-CE2 de M MASSON.
A droite : les CM1-CM2 de Mme DI CKERSCHEI T

